CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°19

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

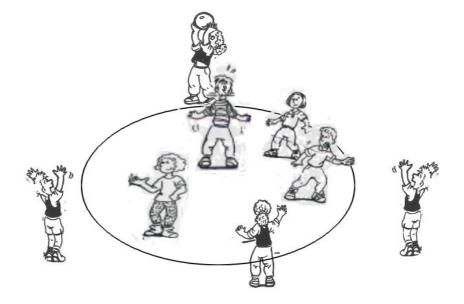
Compétence : Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement **Jeux collectifs**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale, Hors-série n°3 du 19 juin 2008.
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dans votre classe de CP, vous mettez en place un module d'enseignement s'appuyant sur des jeux de poursuite avec ballon. Lors de la première séance, vous proposez le jeu « Lapins, chasseurs». Vous constatez que certains élèves tirent dès gu'ils ont le ballon, même s'ils sont mal placés.



Règles essentielles :

- Les lapins ne peuvent pas sortir de l'espace de jeu
- Les chasseurs ne peuvent pas entrer dans l'espace de jeu
- Les chasseurs marquent un point lorsqu'ils touchent directement avec le ballon un lapin.

Question posée au candidat :

Vous présenterez des situations qui permettront de faire évoluer les comportements de ces élèves vers la compétence attendue dans l'activité à savoir « coopérer avec des partenaires pour affronter collectivement un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif... »

Justifiez vos choix